

PRINCE-ALBERT, SASK., 12 février 1926.

O.-M. Biggar,
Ottawa, Ont.

L'espace sur le bulletin trop restreint pour le nom au long du Premier ministre King. Article cinquante, paragraphe quarante-trois, ne dit rien des additions ou décorations. Attention jamais attirée au nom de Burgess sur disposition statutaire. Question verbale posée le jour de nomination par Agnew si C.M. paraîtrait sur bulletin et j'ai répondu ne connaître aucune disposition relative aux additions ou lettres de distinction paraissant sur le bulletin.

R. YOUNG.

CANADA

BUREAU DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS

OTTAWA, ONT., 15 février 1926.

L'honorable président
de la Chambre des Communes,
Ottawa, Ont.

CHER MONSIEUR,—Faisant suite à mon rapport de vendredi soir, j'ai maintenant l'honneur de vous envoyer des copies d'autres communications échangées sur la question indiquée.

Les difficultés soulevées au sujet de la forme du bulletin imprimé pour servir à l'élection en question démontrent l'utilité d'adopter les modifications à l'article 50 de la Loi des élections fédérales et à la formule 26 du tableau 1, qui étaient recommandées dans mon rapport du 1er mars 1922, et que j'ai répétées dans la rapport soumis au commencement de la session actuelle, parce qu'on n'a pas tenu compte de ces recommandations la session dernière, alors que la plupart des autres recommandations avaient été adoptées.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

O.-M. BIGGAR,
Directeur général des élections.

Télégramme 12:

PRINCE-ALBERT, SASK., 12 février 1926.

O.-M. Biggar,
Ottawa, Ont.

L'espace sur le bulletin trop restreint pour le nom au long du Premier ministre King. Article cinquante, paragraphe quarante-trois, ne dit rien des additions ou décorations. Attention jamais attirée au nom de Burgess sur disposition statutaire. Question verbale posée le jour de nomination par Agnew si C.M. paraîtrait sur bulletin et j'ai répondu ne connaître aucune disposition relative aux additions ou lettres de distinction paraissant sur le bulletin.

R. YOUNG.